

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2009

Réception par le Prefet : 12/11/2009

Publication : 13/11/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-14-7-2

Séance du vendredi 6 novembre 2009

INTERVENTION DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES MUSEES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008 modifiée par la délibération du Conseil Général n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG 2008-5-7-3 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 en faveur de la conservation et de l'animation du patrimoine culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 07 octobre 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,


APRES EN AVOIR DELIBERE

- alloue des subventions d'investissement d'un montant total de **704 631 €** réparti comme suit :
 - **440 000 €** à l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse
 - **264 631 €** à l'Association de l'Ecomusée d'Alsace

étant précisé que ces montants seront prélevés sur les crédits inscrits au budget départemental sur le programme 2009-D214-9999 Chapitre 204 Fonction 312 Nature 2042 Progr./Op. 2302 Service 014 et sur le programme 2009-D215-9999 Chapitre 204 Fonction 312 Nature 2042 Progr./Op. 2312 Service 014.

- autorise le Président à signer les conventions annexées au rapport à intervenir avec l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile et l'Association de l'Ecomusée d'Alsace pour la mise en œuvre de l'aide départementale.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Remy WITH

Adopté
voix contre
abstentions